**les problématiques des exclus**

**Les exclus du travail**

Les exclus du travail pour des raisons de non savoir-faire ou de non savoir être, de compétences non acquises, perdues, ou non reconnues, sont les demandeurs d'emploi pour lesquels les aides sont de plus en plus limitées.

Cette réduction de ressources dans un contexte urbain, industriel, administratif et marchand peut avoir des conséquences désastreuses sur le quotidien des individus.

**Les exclus du domicile**

Femmes battues, jeunes rejetés, personnes en marge de la société, les exclus du domicile se retrouvent à la rue. Ils sont dans une situation de survie. Manger, dormir, avoir chaud, se vêtir représentent un combat de chaque heure auquel s’ajoute la peur et bien souvent aussi un manque de ressources financières.

**Les exclus en raison d'une dépendance addictive**

**Alcoolisme**

L’alcoolisme touche n’importe quelle couche sociologique. De l’alcoolisme mondain à l’alcool « refuge des angoisses », il s’agit bien d’une pathologie. Les signes de l'alcoolomanie sont :

* État de manque
* Agitation incessante
* Tremblement généralisé
* Confusion mentale, agressivité
* Angoisse de mort
* Sueurs
* Nausées, vomissements
* Accélération cardiaque
* Alcool de mieux en mieux toléré
* Échec des décisions de modération
* Incapacité à s'arrêter au second verre
* Ne plus en tirer du plaisir
* Dissimulation
* Conscience d'être pris dans un engrenage
* Obsession de l'approvisionnement
* Hallucinations, convulsions

Les causes des décès les plus fréquentes, imputables à la consommation excessive d'alcool sont l'infarctus, le suicide et la cirrhose.

Après le sevrage, la prévention de la rechute n'est efficace qu'en groupe.

Si l'on prend en compte le fait que la personne cherche à cacher sa souffrance, on imagine à quel désordre intérieur, en plus de ses pathologies physiques, la personne dépendante peut être soumise.

**Toxicomanie**

Depuis les premiers instants où ils ont tenté de calmer une douleur ou d’éviter un problème, les gens ont utilisé des drogues. Toutefois, les drogues se sont considérablement répandues depuis le début des années soixante. Cette décennie a connu une expansion mondiale des drogues, et un grande partie de la population est devenue consommatrice de drogues.

L'image qui surgit à propos de la toxicomanie est celle d'un produit nocif qui détruit la personnalité. Chaque drogue présente un potentiel de nuisance dans trois domaines :

**Potentiel intoxicant :**

Chaque drogue présente à des degrés divers un potentiel intoxicant somatique (physique), c'est-à-dire capable de léser certains organes, pouvant aller jusqu'à la mort par overdose pour certaines d’entre elles, et un potentiel intoxicant psychique. Les risques correspondants sont détaillés ci-après.

**Potentiel agressogène :**

Propre des produits stimulants qui suppriment les inhibitions et donnent un sentiment de toute-puissance, mais aussi de l'alcool et de certains produits dopants, il conduit à surestimer ses capacités et son appréciation du danger et à passer à l'acte d'où les actes de violence (agressions, violences conjugales et familiales) et les accidents (accidents de la route, professionnels ou domestiques).

**Potentiel addictif :**

C’est la propriété des drogues de conduire à la dépendance. Le potentiel addictif est variable selon les drogues.

Bien que la consommation de drogue soit illégale, l'usager est avant tout une victime.

**CREDITS**

* **ŒUVRE COLLECTIVE DE L’AFPA**

sous le pilotage de la Direction de l’Ingénierie et de l’Innovation Pédagogique (DIIP)  
Centre d’ingénierie sectoriel tertiaire-services

* **EQUIPE DE CONCEPTION**

**Sylvie CULAT (Ingénieur de formation)**

**Lise DELAPLANCHE (Formateur)**

**Marie Laure STELLA (formateur)**

* **DATE DE MISE A JOUR**

**11/12/2015**

**© AFPA 2014 – fi8-problématiques.docx**

**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l’adaptation ou la transformation, l’arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque ».

**Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes**

13 place du Général de Gaulle - 93108 Montreuil Cedex

[www.afpa.fr](http://www.afpa.fr/)